COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 11 décembre 2012

Environnement: donnez votre avis sur les possibilités d'améliorer la politique de l'UE en matière de qualité de l'air

La Commission européenne organise une consultation publique sur la meilleure manière d'améliorer la qualité de l'air en Europe. Au cours des douze prochaines semaines, les intéressés sont invités à donner leur avis sur les moyens d'assurer une pleine mise en œuvre du cadre existant, de l'améliorer et de le compléter par des actions de soutien. Les résultats de la consultation contribueront à un réexamen global des politiques européennes relatives à l'air, prévu pour 2013. La consultation est ouverte jusqu'au 4 mars 2013.

La pollution de l'air et les menaces qu'elle fait peser sur l'environnement et la santé humaine continuent de préoccuper de nombreux citoyens de l'UE. Malgré les progrès qui ont pu être accomplis au cours des dernières décennies grâce aux dispositions législatives visant à réduire la pollution atmosphérique par des polluants nocifs tels que le dioxyde de soufre, le plomb, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et le benzène, certains polluants demeurent une source de problèmes. Les limites de sécurité sont régulièrement dépassées pour le smog d'été, l'ozone au niveau du sol, potentiellement dangereux, ainsi que les particules fines qui présentent des risques importants pour la santé. En conséquence, l'exposition à la pollution atmosphérique entraîne encore 350 000 décès prématurés dans l'UE chaque année.

La consultation comporte deux parties: un bref questionnaire destiné au grand public, et une plus longue liste de questions réservées aux experts et aux médecins des administrations nationales, aux autorités locales et régionales, aux chercheurs, aux entreprises, aux parties prenantes et aux associations actives dans le domaine de la santé, de l'environnement ou autre, disposant d'une expérience dans la mise en œuvre de la législation de l'UE relative à la qualité de l'air.

Cette consultation en ligne s'inscrit dans un processus plus large destiné à faire participer la société civile à la future révision de la politique relative à l'air. Elle constitue la dernière étape formelle du processus de consultation lancé par la Commission en janvier 2011 (voir MEMO/11/31) et pour lequel ont été organisées des réunions régulières avec les États membres et d'autres parties prenantes ainsi qu'une première consultation publique portant à la fois sur l'efficacité de la politique de l'UE en matière de qualité de l'air et sur les priorités pour l'avenir (voir IP/11/813).

En outre, la Commission publiera bientôt les résultats d'une étude Eurobaromètre sur la qualité de l'air. Environ 25 000 citoyens européens de 27 États membres ont été interrogés et ont donné leur avis sur les problèmes de qualité de l'air.

Prochaines étapes

Pour 2013 au plus tard, la Commission formulera une proposition concernant la future politique de l'UE relative à l'air, en se fondant sur deux années d'analyse approfondie et sur les résultats de ce processus de consultation de grande envergure.

Pour de plus amples informations:

Le questionnaire destiné aux experts est disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=TSAPforExperts

Le questionnaire destiné au grand public est disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=TSAPforGP

La consultation est accessible à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/environment/consultations_en.htm

Pour de plus amples détails sur la politique de l'UE en matière de qualité de l'air et son réexamen:

http://ec.europa.eu/environment/air/index_en.htm

http://ec.europa.eu/environment/air/review_air_policy.htm

Contacts :
Joe Hennon (+32 2 295 35 93)
Monica Westeren (+32 2 299 18 30)